



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 15 Décembre 2010

Date de la convocation 08 Décembre 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes FONTES
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme Michèle CAER, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.GARCIA Alain, M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.BORE Jacques, M.SEGURA René à M.LACROIX Jean-Claude, M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard, Mme FONT Chantal à M.COSTES Jean,</p>		

Objet : Budget Annexe de la ZAC de la Barthe - Décision Modificative n°1

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire que les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants :

➔ SECTION D'INVESTISSEMENT

Il précise que le remboursement du capital d'emprunts présente une échéance de fin d'année supérieure aux prévisions initiales. Il convient de présenter une augmentation de crédits pour 646,26€ sur le compte 1641 en dépenses et une diminution de crédits sur le compte équivalent en recettes.

Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses			
16-1641	Remboursement d'emprunts		646,26
		TOTAL	646,26
Recettes			
16-1641	Emprunts	646,26	
		TOTAL	646,26

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2010 du budget annexe de la ZAC de la Barthe

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.